

COTISATIONS CLUB (1)

Membres actifs volants (2)

- 25 ans : 90 € + 25 ans : 190 €

Membres actifs non-volants

-25 ans : 30 € +25 ans : 70 €

- (1) ½ cotisation pour un pilote inscrit dans un club du CRVPNA.
(2) Réciprocité entre clubs Nouvelle-Aquitaine (5 jours de vols sans cotisation club)

Cotisation journalière : 15 €

Cotisation semaine : - 25 ans : 20 € + 25 ans : 30 €

2
0
2
3

LICENCES /ASSURANCES FFVP

Licence PASSION membres volants

-25 ans à partir de 88 € +25 ans à partir de 172 €

Licence ANNUELLE membres non volants

A partir de 37 €

Licence DUO à partir de 115 €

Licence 3 JOURS consécutifs ou non à partir de 17 €

Licence DÉCOUVERTE 6 jours consécutifs ou non à partir de 27 €

Licence TEMPO 12 jours consécutifs à partir de 81 €

FORFAITS CELLULE (hors JANUS C)

Forfait 15 h

- 25 ans → 230 € + 25 ans = 290 €

Le forfait 15 h n'est pas reconductible mais il peut être converti en forfait 25 h avant consommation du forfait 15 h

Forfait 25 heures

- 25 ans → 400 € + 25 ans → 500 €

Le forfait 25 h n'est pas reconductible mais il peut être converti en illimité avant consommation du forfait 25 h

Forfait Illimité

- 25 ans → 670 € + 25 ans → 800 €

TARIFS MOTEUR – REMORQUAGE

Remorqué MS 893 au centième
(bloc/bloc) : 3,10 €

Heure moteur motoplaneur : 60 €

TARIFS HORAIRES HORS FORFAITS

Aéronef

- 25 ans

+ 25 ans

G103 Twin Astir et C 201 Marianne école (3)	19 €	19 €
G103 Twin Astir et C 201 Marianne	23 €	26 €
JANUS C école (3)	20 €	20 €
JANUS C	25 €	30 €
PEGASE et LS3 17	22 €	25 €
ASTIR	13 €	18 €
SF 28 (cellule)	20 €	24 €
Supplément instruction (4)	5 €	5 €

(3) Tarif école : jusqu'au SPL.

(4) à rajouter lors d'un vol avec instructeur agissant dans le cadre de sa fonction.

Simulateur de vol : la session journalière → 5 €

→ Les forfaits sont des engagements contractuels valables du jour de la souscription au 31 décembre de l'année pour laquelle ils ont été souscrits.

→ Ils ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante.

Le forfait 15 h n'est pas reconductible mais il peut être converti en forfait 25 h avant consommation du forfait 15 h.

→ Le forfait 25 h n'est pas reconductible mais il peut être converti en illimité avant consommation du forfait 25 h.

→ Le tarif horaire est appliqué au-delà du forfait 15 et 25 heures.

→ Le paiement des forfaits est possible en deux ou trois fois avant le 28 février.

PRESTATIONS DIVERSES

MS 893 DR (heure, licenciés FFVP)	→ 140 €
Dépannage air (la minute)	→ 2,50 €
Dédommagement véhicule personnel	→ 0,32 €/km (+essence)

Venez découvrir le vol en planeur grâce à nos formules pour 2023

VOLS DE DÉCOUVERTE EN MOTOPLANEUR

- ➔ **LE TOUR DES ÉTANGS
D'ARJUZANX :** 120 €
- ➔ **LA DUNE ET L'OCÉAN :** 150 €
- ➔ **TOUR DES ÉTANGS, DUNE ET
OCÉAN :** 200 €

JOURNÉE DÉCOUVERTE 150 € (120 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Découvrir, l'espace d'une journée, la vie du club et le vol en planeur.

PROGRAMME

MATIN

➔ Accueil, briefing pilotes, préparation des planeurs et mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDI

➔ 2 vols en planeur biplace, jusqu'à 30 minutes chacun, conduits par un pilote agréé.

LE PRIX INCLUT

- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion jusqu'à 500 m sol environ.

VOL D'INITIATION (VI) 100 € (20 À 30 minutes)

PACK INITIATION 1 À 3 JOURS 350 € (320 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Découvrir le planeur et son pilotage.

PROGRAMME

MATINS

➔ Accueil, briefing pilotes, information théorique, préparation du planeur école, mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDIS

➔ Vols en planeur biplace, conduits par un pilote agréé ou un instructeur.

LE PRIX INCLUT

- la cotisation club,
- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion jusqu'à 500 m sol environ,
- document pédagogique,
- 5 vols ou 2 h 30 de vol au maximum, première condition atteinte.

PACK DÉCOUVERTE 4 À 6 JOURS 500 € (450 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Aller plus loin dans le pilotage d'un planeur, découvrir le motoplaneur.

PROGRAMME

MATINS

➔ Accueil, briefing pilotes, cours, préparation du planeur école, mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDIS

Vols en planeur et/ou motoplaneur biplace, conduits par un pilote instructeur.

LE PRIX INCLUT

- la cotisation club,
- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion jusqu'à 500 m sol environ, et vol en motoplaneur,
- document pédagogique,
- 8 vols ou 5 h 00 de vol au maximum, première condition atteinte.